

Les sites du laboratoire SYNERGIBIO

- **Site Assainissement – Plateau technique et péri**
Rue Paul Lacavé – 97110 Pointe-à-Pitre
Tél : 0590 82 53 05
- **Site Anabio – Pl. tech. spécialisé BDR et T21 et péri**
Bat. F de la Kann'Opé – Dothémare - 97 139 Abymes
Tél : 0590 82 20 15
- **Site Capesterre – Site péri-analytique**
47 rue Paul LACAVE - 97 130 Capesterre-Belle-Eau
Tél : 0590 86 46 30
- **Site Colin - Site péri-analytique**
ZAC de Colin – Im. Alu Technologie - 97 118 Petit-Bourg
Tél : 0590 82 10 08
- **Site Colomb - Plateau technique et péri**
7 rue C. Colomb – 97 100 Basse-Terre
Tél : 0590 81 46 60
- **Site de Grand-Camp - Site péri-analytique**
Espace Rocate – 97 139 Les Abymes
Tél : 0590 21 02 28
- **Site Gosier - Site péri-analytique**
Bd Amédée Clara – 97 190 Le Gosier
Tél : 0590 84 04 16
- **Site Jarry - Site péri-analytique**
Im. Futura – V. Verte – Jarry 97122 Baie-Mahault
Tél : 0590 38 35 45
- **Site Marti – Site péri-analytique**
11 Imm. Diligenti – 97110 Pointe-à-Pitre
Tél : 0590 91 29 00
- **Site Morne-à-L'Eau – Site péri-analytique**
23 rue C. Vicomte de Bragelogne - 97 111 M-à-L'Eau
Tél : 0590 24 41 09
- **Site Le Moule – Site péri-analytique**
Centre médical de Damencourt – 97 160 Le Moule
Tél : 0590 48 15 39
- **Site Saint-François – Site péri-analytique**
Rue du Général de Gaulle – 97 118 Saint-François
Tél : 0590 88 59 84
- **Site Saint-Martin – Plateau technique et péri**
74 rue Low Town – Bellevue - 97150 SAINT -MARTIN
Tél : 05 90 54 04 54
- **Site République (Siège) – Site péri-analytique**
2 rue de la République – 97 100 Basse-Terre
Tél : 0590 81 08 24

PRESENTATION DU LABORATOIRE

Le Laboratoire de Biologie Médicale multi-sites (LBMMS) SYNERGIBIO est né en 2014.

Le laboratoire regroupe 14 sites. Il est exploité par une SELARL dont le capital social est détenu à 100% par les Biologistes associés. L'indépendance financière et l'absence de conflit d'intérêt garantissent la réalisation des prestations de santé dans l'intérêt strict et unique des patients.

Données administratives :

Forme juridique : Société d'Exercice Libéral A Responsabilité Limitée (SELARL)

Raison sociale : SYNERGIBIO

N° SIRET : 788 809 788 00011

Code APE : 8690B

Activité : Laboratoire de Biologie Médicale concourant au dépistage, à l'aide au diagnostic, au traitement et/ou à la prévention des maladies humaines.

Adresse du siège : LBM SYNERGIBIO - 2 rue de la République – 97100 BASSE-TERRE - GUADELOUPE

Lieu d'enregistrement : Préfecture de Basse-Terre

Extrait du Manuel Qualité
*Consultable à la demande sur tous les sites
et sur le site internet*

Site internet du laboratoire
<https://www.synergibio.fr/>



Guide du laboratoire SYNERGIBIO

*Guide destiné aux
Infirmiers Diplômés d'Etat Libéraux
souhaitant collaborer avec
le laboratoire SYNERGIBIO*

Laboratoire SYNERGIBIO
GEN-PRE-ENR038 V5– Approuvé par FACORAT Corine
Date d'application : 31/01/2022

Guide de Fonctionnement du Laboratoire SYNERGIBIO



Le laboratoire Synergibio assure les examens pour les spécialités suivantes : Allergie, Bactériologie, Biochimie générale et spécialisée (Trisomie 21), Biologie de la Reproduction (spermiologie et PMA), Hémostase, Hématocytologie, Immunohématologie, Mycologie, Sérologie infectieuse, Parasitologie, Virologie.

Lorsque le laboratoire ne peut réaliser lui-même les examens, il les transmet à un laboratoire spécialisé.

ACCUEIL D'UN NOUVEL IDE

Pour collaborer avec le LBM SYNERGIBIO

- Remplissez notre formulaire de demande de convention en ligne : (scanner le QR code)



<https://forms.gle/6eiSBPDFzuGy1SdNA>

- Ou prendre contact avec le responsable du site avec lequel vous souhaitez collaborer
- **La signature de la convention renouvelable chaque année par tacite reconduction scellera le partenariat.**

Les informations suivantes seront à fournir pour la mise en place de la convention :

- Nom, Prénom
- Numéro ADELI et RPPS
- Coordonnées du cabinet : adresse, numéro de SIRET, téléphone fixe, portable, fax, mail
- Liste des collaborateurs du cabinet



Avec l'application IDELab-PAD téléchargeable sur votre Smartphone, vous bénéficierez d'un outil de travail connecté à notre système informatique, pour une gestion dématérialisée des dossiers de vos patients et la consultation de leur résultat d'INR.

PRELEVEMENTS

Consulter le Manuel de Prélèvement en Ligne

www.synergibio.manuelprelevement.fr

■ **Réalisation**

- Veiller au respect des préconisations de prélèvement pour le patient (jeûne etc.),
- Respecter les conditions de prélèvements : couleur des tubes, ordre de prélèvement, nombre de tubes
- Identifier correctement tous les prélèvements

■ **La « Feuille de prescription externe »**

Cette fiche doit accompagner toute demande d'examens.

Un soin particulier doit être porté au remplissage de ce formulaire de prélèvement. Il faut renseigner :

- L'Identification du patient : nom de naissance, nom marital, rang de naissance pour les jumeaux, date de naissance, sexe etc.
- Les préconisations de prélèvements : indiquer « AJ » lorsque le patient est à jeun par exemple...
- Les pathologies et les traitements médicamenteux en cours (posologie)
- La date et l'heure de prélèvement
- La nature et le nombre de prélèvements

Lorsque le patient est connu de notre base de données, une Fiche de prescription avec étiquettes autocollantes pré-identifiées peut être fournie par le laboratoire.

■ **Transport**

Veiller au respect des conditions de transport et de conditionnement (règle du triple emballage) : température, délai d'acheminement etc.

Un sac de transport (conforme à la législation) peut vous être remis par le laboratoire.

■ **Accueil au laboratoire**

Chaque site vous reçoit à ses heures d'ouverture. L'organisation du dépôt des prélèvements est propre à chaque site.

La conformité des prélèvements et des documents transmis est vérifiée. Une « non-conformité » peut vous être adressée en cas d'écart important.

■ **Facturation des actes**

- Veillez à fournir des documents de prise en charge à jour (justificatifs de droits sociaux et de mutuelle) pour l'application du Tiers Payant.
- En cas de part patient à régler, une facture sera adressée à votre patient. Celle-ci devra être acquittée avant le prochain prélèvement.

■ **Diffusion des résultats**

- Les résultats peuvent être récupérés au laboratoire par vous (si vous êtes mandaté), par le patient lui-même ou un tiers. Il peut aussi les consulter depuis le serveur de résultat du laboratoire avec ses identifiants d'accès.
- Vous pourrez consulter les résultats de vos patients sur votre compte Bioserveur (Serveur de résultats des professionnels de santé). La création du compte nécessite votre n° SIRET.

■ **Approvisionnement en Matériels de prélèvement**

Le laboratoire fournit le matériel de prélèvement sur demande avec le « formulaire de demande de matériels de prélèvement »

Important

- L'ordonnance (ou copie) doit **systématiquement** accompagner le prélèvement (ordo. renouvelable y compris)
 - Attestations de SS et de Mutuelle des patients prélevés doivent être à jour pour l'application du tiers payant.
- La mise à jour de la Carte Vitale est possible au laboratoire***